

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 30 juillet 2018

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 14

L'an deux mille dix huit le **TRENTE JUILLET**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juillet 2018.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, ~~M.GAJDOWSKI Alain~~, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, ~~Mme CABROL Séverine~~, ~~Mme FROMENT Aurélie~~, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, ~~M.WILLANUEVA Maurice~~.

Absents excusés : M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M.ANDRIEU Francis), M.GAJDOWSKI Alain (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre), Mme CABROL Séverine (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane) , Mme FROMENT Aurélie,

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme LE BRIS Monique

Tarifs Cantine - Garderie - Maison des Associations et Gîtes d'étape

1) Cantine :

- Le tarif de base du repas est fixé à 3,85 €
- La participation des communes reste fixée à 0,50 € et 0,45 € (0,50 € pour Limogne)
- Le tarif pour le repas des enseignants, des intervenants scolaires extérieurs, des personnels de l'ALSH, des élèves stagiaires et des personnes accompagnantes extérieures est fixé à 5,40 €.
- Pour les commensaux extérieurs : 6,45 €

2) Garderie : statu quo.

3) Gîtes : statu quo.

4) Maison des Associations :

- statu quo pour les forfaits fixe par utilisateur : 110 € - 90 € - 35 €
- Le forfait annuel par heure d'utilisation hebdomadaire est fixé à 27 €
- forfait pour les utilisations ponctuelles hors convention à 27 €
- Maintien de la gratuité pour les réunions gratuit pour les réunions.

Accompagnateurs pour transport scolaire création de deux postes d'adjoint d'animation non titulaires pour accroissement temporaire d'activité à raison de 2 h par jour d'école et pour la durée de l'année scolaire 2018/2019. La répartition de la totalité de cette charge se fera entre toutes les communes.

Poste Adjoint Technique Principal 2° Classe : Le placier "principal" assurera 40 dimanches par an à compter du 01 septembre 2018. Les 12 dimanches restant sont assurés par un personnel vacataire.

Choix des entreprises pour Réhabilitation/Mise aux normes Gendarmerie ces travaux font l'objet d'un marché à procédure adaptée (MAPA) de 10 lots, qui a été publié le 22/05/2018 dans La Dépêche du Midi. 13 entreprises ont répondu. Un rapport d'analyse des offres a été établi par le maître d'œuvre et le choix s'est porté sur :

Lot 1 : Démolition Maçonnerie - VRD

FOISSAC Frédéric - Le Fraysse - 46230 MONTDOUMERC pour un montant de 19 455,00 € HT.

Lot 2 : Bardage isolation extérieure

COULEUR SOLEIL - 41 rue du Verbial - 81000 ALBI pour un montant de 48 349,29 € HT.

Lot 3 : Bardage zinc - couverture

GOUTTIERES ALU LOTOISE - ZI Cahors sud - 290 rue pièce grande - 46230 FONTANES pour un montant de 9 750,00 € HT.

Lot 4 : Menuiseries extérieures

Pas de réponse. Le lot 4 a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 5 Menuiseries intérieures

Pas de réponse. Le lot 5 a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 6 Plâtrerie Isolation - Faux plafonds

BPL + SAPP - Zone Pech d'Alon - 46100 FIGEAC pour un montant de 15 164,20 € HT.

Lot 7 : Plomberie

PERNA Frères - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE pour un montant de 21 289,80 € HT.

Lot 8 : Electricité

Pas de réponse. Le lot 8 a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 9 : Carrelage

Pas de réponse. Le lot 9 a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 10 : Revêtement de sol souple - Peinture

BPL + SAPP - Zone Pech d'Alon - 46100 FIGEAC pour un montant de 53 696,70 € HT.

La séance est levée à 22h.

Fait à Limogne en Quercy, le 31 juillet 2018

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,